



DEMANDE DE CHANGEMENT DE PRÉNOM (Art. 60 code civil)

ENFANT MINEUR – MOINS DE 13 ANS

Je / nous soussigné(s)

Prénom(s) :
NOM du 1^{er} représentant légal :
Né(e) le :
A (ville / pays) :
Adresse :
Courriel :
N° de tél :

Et

Prénom(s) :
NOM du 2^{ème} représentant légal :
Né(e) le :
A (ville / pays) :
Adresse :
Courriel :
N° de tél :

Demande / demandons que l'enfant :

Prénom(s) ¹ :
NOM :
Né(e) le :
A (ville / pays) :
Adresse :
Nationalité :

Se prénomme désormais, dans l'ordre déterminé ci-dessous :

1^{er} prénom :
2^{ème} prénom ² :
3^{ème} prénom ² :

Pour le ou les motif(s) suivant(s) : Joindre tous documents utiles à la présente demande afin d'attester ici de votre intérêt légitime au changement de prénom autorisé (s'il vous manque de la place, vous pouvez compléter sur papier libre, à joindre au dossier) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

¹ Indiquez tous les prénoms actuellement mentionnés dans l'acte de naissance de l'enfant mineur, dans l'ordre établi.

² Ne remplissez cette rubrique et les rubriques suivantes qu'en cas de choix d'autres prénoms. Les dispositions en vigueur ne limitent pas le nombre de prénoms. Toutefois il paraît opportun d'en limiter le nombre.

J'atteste / nous attestons sur l'honneur : qu'aucune procédure de changement de prénom (s) n'est actuellement en cours devant les juridictions françaises, et qu'aucune demande de changement de prénom(s) n'est actuellement examinée devant un autre officier de l'état civil d'une autre commune.

- Je déclare / nous déclarons n'avoir formulé aucune demande de changement de prénom(s)
 J'indique / nous indiquons avoir déjà formulé une ou des demande(s) de changement de prénom(s) mentionnée(s) ci-dessous ³ :

Date et lieu de la demande	Autorité saisie	Date de la décision rendue

L'enfant est de nationalité étrangère ⁴ et je joins / nous joignons à la présente demande un certificat de coutume précisant le contenu de sa loi personnelle en matière de changement de prénom. Je suis / nous sommes informé(e)s que la décision de changement de prénom(s) prise produira effet dans le pays dont le mineur est le ressortissant, sous réserve que les autorités locales compétentes l'ait valablement reconnue.

Je procèderai / nous procèderons au nom et pour le compte du mineur aux démarches tendant à la reconnaissance de la décision de changement de prénom(s) auprès des autorités locales compétentes, dès que celle-ci aura été prise.

Récapitulatif des pièces jointes à fournir :

- Copie intégrale acte de naissance de moins de 3 mois du mineur concerné
 Original + photocopie de la carte d'identité / passeport des parents en cours de validité
 Original + Photocopie de la carte d'identité / passeport du mineur en cours de validité (s'il dispose d'une double nationalité, joindre la copie d'une pièce d'identité correspondant à chacune des nationalités)
 Justificatif de domicile récent des parents
 Tous documents attestant de l'intérêt légitime de votre demande

Fait à Le

Signature du ou des représentants légaux :

Mme / Mr

Mme / Mr

AVERTISSEMENT

En application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000€ d'amende le fait :

- d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
- de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à 3 ans d'emprisonnement et à 45000€ d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.

³ joindre une copie de la décision rendue

⁴ Si l'enfant possède une double nationalité (dont la nationalité française) ou si vous êtes réfugié, apatride ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, cette rubrique ne vous concerne pas.